

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1400

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 17

Après l'alinéa 60, insérer l'alinéa suivant :

« *c) bis (nouveau)* Au sixième alinéa, le mot : « quatrième » est remplacé par le mot : « cinquième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.